

Le budget 2020

Budget ordinaire (21.039.588-€)

Les dépenses

Frais de personnel (8.240.253-€)

On note une augmentation de +/- 430.000-€ par rapport au budget 2019 après la 2^e modification budgétaire (MB2). Un index de 2% est prévu à partir du 1^{er} février ainsi que les révisions barémiques. Le plan d'embauche 2020 a été intégré. Une réflexion concernant les heures supplémentaires aura lieu dans le premier trimestre avec l'engagement d'une personne pendant 3 mois.

Les frais de fonctionnement (3.076.745-€)

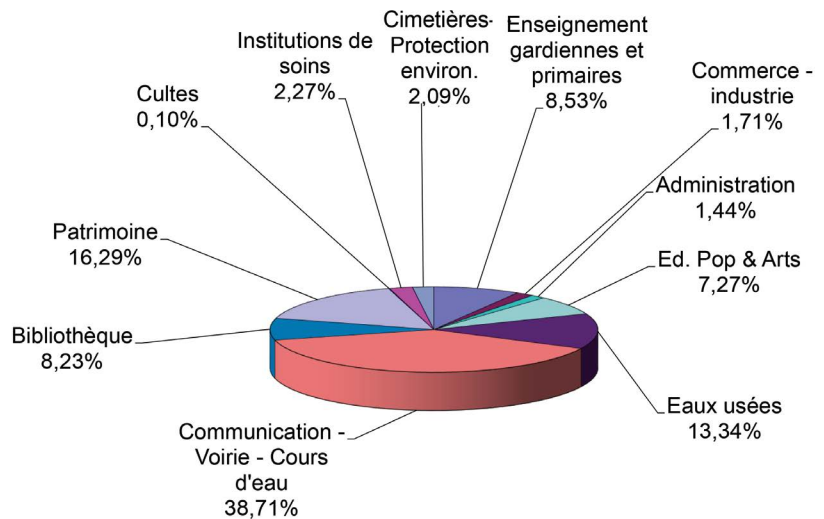
On note une diminution de +/- 90.000-€. Les frais d'énergie restent une dépense aléatoire. Les frais de fonctionnement sont calqués le plus possible sur l'utilisation au compte 2018, comme le préconise le C.R.A.C. Les frais d'entretien sont en hausse suite aux divers marchés d'entretien des bâtiments réalisés.

Dépenses de transfert (6.743.839-€)

Notre dotation aux charges de fonctionnement du C.P.A.S. est augmentée de 280.155,20-€ par rapport au budget 2019 après la MB2. Les interventions auprès des *fabriques d'églises* sont maîtrisées grâce à leur collaboration. Le montant de la dotation à la Zone de Police est celui indiqué au budget 2019 après la MB2, leur budget n'étant pas encore voté. Notre contribution dans les frais de fonctionnement du Service d'Incendie est identique à 2019, leur budget 2020 est déjà arrêté par le Conseil de Zone de secours.

Dettes (2.978.750-€)

La dette augmente de 64.000-€ par rapport au budget 2019 après la MB2. La charge d'investissement sera de 240,88-€ par habitant y compris l'emprunt du C.P.A.S. Les emprunts concernant le PIC (Plan d'Investissement Communal) 2019-2021 sont hors balise. La nouvelle balise est pluriannuelle et est de 960-€ par habitant pour la mandature.



Les recettes (21.081.758-€)

Le *Fonds des communes* augmente de 146.838-€ par rapport à 2019.

Les dividendes énergétiques restent stables.

Budget extraordinaire (9.915.100-€)

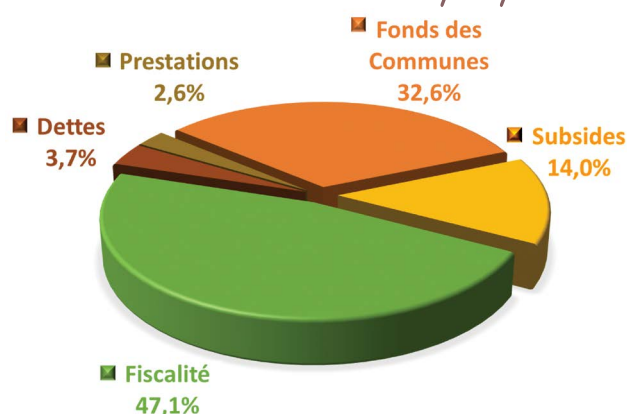
Nous vous présentons un budget extraordinaire qui reprend essentiellement les projets, le nouveau Fonds PIC 2019-2021, la finalisation des gros dossiers tels que : la gare de Carnières, la Place Albert 1^{er}, la construction de la Bibliothèque et la réfection de la Rue de la Résistance.

Conclusion

Le budget est en équilibre et notre provision reste importante. (1.708.117,82-€)

Christian Moureau, bourgmestre

Recettes - exercice propre



Dépenses - exercice propre

